



Supporting Organizations
Supporting Immigrants

Aider les organismes
qui aident les immigrants

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Évaluation et mesure du rendement Cours en ligne

Septembre 2020

902-431-3203 • info@araisa.ca • 2132B-6960 Mumford Road, Halifax, NS B3L 4P1

araisa.ca

Conception, élaboration et prestation d'un cours en ligne sur l'évaluation et la mesure du rendement

Date limite de soumission des propositions	12 octobre 2020
Date prévue de début des travaux du projet	26 octobre 2020
Date attendue de prestation du cours	Février et début mars 2021

EN RÉSUMÉ

L'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA) est à la recherche d'un/e consultant/e (formateur/trice), d'une équipe de consultants/tes ou d'une organisation à but non lucratif (ci-après appelé/e « consultant¹») pour concevoir, élaborer et enseigner un cours en ligne bilingue (anglais/français) sur l'évaluation et la mesure du rendement destiné aux intervenants/tes du secteur de l'établissement et de l'intégration au Canada atlantique. Cette formation a pour objectif principal d'accroître la capacité du personnel des organismes d'établissement à superviser, évaluer et intégrer l'apprentissage dans la prestation des programmes destinés aux nouveaux arrivants² au Canada. Le sujet du cours sera abordé par le biais de plusieurs modules comprenant des vidéos, des ressources téléchargeables et des feuilles de travail, ainsi que des séances de formation virtuelles en direct et dirigées qui auront lieu en février et au début de mars 2021.

À PROPOS DE ARAISA

L'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique (ARAISA) est un organisme-cadre à but non lucratif qui fournit des services de soutien aux organisations chargées de l'important travail d'aide à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants dans nos collectivités. Au cours des 25 dernières années, ARAISA a servi de voix et de tribune communes à ses membres dans la région de l'Atlantique. Elle défend la vision que les organisations membres sont plus efficaces grâce à ses initiatives pour soutenir le secteur et à ses contributions aux forums régionaux et nationaux. ARAISA offre des possibilités de développement professionnel et de réseautage, facilite l'échange de renseignements et de ressources, organise des groupes de travail propres au secteur, convoque des réunions avec les principales parties prenantes et représente ses membres auprès des organismes nationaux,

¹ Les propositions soumises individuellement ou en collaboration seront examinées. Dans le cas de ces dernières, un tel arrangement doit être mentionné et les relations doivent être pleinement divulguées. Si la proposition de collaboration est retenue, elle désignera un consultant principal qui aura l'entièvre responsabilité de l'exécution du contrat.

² Le masculin pour désigner des personnes a été utilisé à seule fin d'alléger le texte et s'entend aussi du féminin.

dans le but d'avoir un impact positif sur les politiques et pratiques d'établissement et d'immigration. Pour de plus amples renseignements, visitez le site araisa.ca.

VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

L'objectif de ce cours en ligne est d'améliorer les compétences et les connaissances en matière d'évaluation et de mesure du rendement du personnel des organisations prestataires de services. Les participants se familiariseront avec les avantages de l'évaluation, ainsi qu'avec les approches, les outils, les processus et les pratiques exemplaires qui s'appliquent à leur travail dans le secteur.

Les participants à ce cours seront des gestionnaires, des coordonnateurs, des chefs d'équipe et d'autres membres du personnel des organismes prestataires de services d'établissement et d'intégration des immigrants et des réfugiés, lesquels sont responsables de la conception et de l'évaluation des programmes, de la mesure des résultats, de la collecte de données et de l'établissement de rapports, ou y contribuent.

Les travaux seront guidés par ARAISA et un groupe consultatif spécial composé d'experts en la matière, de représentants des bailleurs de fonds et de membres du personnel des agences. Ces interactions peuvent prendre la forme d'un apport de contenu pertinent, d'un examen, d'une approbation, d'une mise à l'essai ou d'une autre forme de soutien, selon les besoins.

ARAISA prévoit que le cours en ligne sera composé de 4 à 6 modules, couvrant des sujets tels que :

- Introduction à l'évaluation
- Cadres (théories du changement, modèles logiques, mesure du rendement, etc.)
- Élaboration de votre plan
- Collecte et analyse des données
- Demande, apprentissage, rapports d'impact

La proposition retenue comprendra la conception, l'élaboration et la prestation de ce cours en ligne au moyen d'une utilisation efficace de la technologie, d'une expertise pertinente en la matière, ainsi que d'une conception pédagogique éprouvée.

Tous les modules et documents produits doivent être offerts en anglais et en français.

LIVRABLES ET RESPONSABITÉS

Le consultant sera chargé des tâches suivantes :

- Préparer un plan de travail et un calendrier détaillés, basé sur les livrables et les échéances.
- Se réunir avec le personnel de ARAISA ou le groupe consultatif, ou les deux, pour finaliser les livrables, le plan de travail et le calendrier.
- Assurer la compréhension des besoins des participants et de l'organisation, afin de contribuer à l'élaboration des cours.
- Élaborer un programme de cours et un résumé du cours comprenant une description de chaque module ainsi que les objectifs et les résultats d'apprentissage.
- Élaborer et intégrer du contenu pertinent pour le secteur ainsi que des ressources pour la pratique et l'utilisation (par exemple : diapositives, feuilles de travail, gabarits, fiches de conseils, liste de ressources, références et outils, etc.). Notez que tous les documents de travail doivent être téléchargeables et remplissables en ligne par les participants.
- Veiller à ce que la formation soit participative (par exemple, études de cas, récits, résolution de problèmes, travail en petits groupes dans les salles de réunion de Zoom) et respecter les principes d'apprentissage des adultes et la méthodologie de conception pédagogique.
- Créer ou obtenir l'accès à des vidéos attrayantes et de qualité professionnelle pour présenter et explorer le contenu de chaque module avant les séances en direct.
- Pour chaque module, animer une séance en ligne en direct, où les participants peuvent poser des questions et approfondir le contenu par le biais de discussions, de travaux en petits groupes, etc.
- Fournir des ébauches des contenus et des produits afin de recueillir les réactions du groupe consultatif à différents stades du processus et procéder aux révisions nécessaires.
- Utiliser la marque de ARAISA tout au long de la conception du cours et de tous les documents connexes.
- Collaborer avec le groupe consultatif et le personnel de ARAISA pour effectuer les essais des modules dans les étapes préliminaires et finales.
- Élaborer une évaluation des compétences des participants avant et après le cours, ainsi que des jeux-questionnaires à faire avant et après les modules.
- Rédiger d'autres critères d'évaluation et élaborer d'autres outils de collecte de données pouvant être utilisés pour juger de l'efficacité et de l'expérience de l'apprentissage dans le cadre du cours.
- Apporter des modifications aux cours en se fondant sur l'analyse de l'évaluation des cours et sur les rétroactions.
- Rédiger un guide de l'animateur comprenant des instructions pour la prestation des cours et le matériel nécessaire pour les futures séances en ligne.

- Fournir des recommandations qui aideront ARAISA à définir les orientations futures relatives au programme de développement professionnel en ligne destiné aux intervenants en établissement.

ARAISA sera chargé de :

- La coordination du groupe consultatif;
- La promotion du cours et des inscriptions;
- La mise en œuvre de l'évaluation des besoins et la communication des résultats;
- La plate-forme de prestation de formation en ligne (page sur le site web d'ARAISA, webinaire par Zoom)
- Préparation et délivrance de certificats d'achèvement du cours pour les participants admissibles.

PROPRIÉTÉ/PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le droit de propriété sur l'ensemble des données, matériels, documents et produits issus du contrat et en vertu de celui-ci appartient exclusivement à ARAISA (à l'exception des matériels détenus avant la date de signature du contrat). Le consultant, ou tout tiers contractant, reconnaît et accepte que tout produit ou livrable créés sera considéré comme une « œuvre réalisée contre rémunération » et que tous les droits sur ledit produit ou livrable appartiennent exclusivement à ARAISA. Le matériel développé dans le cadre de ce contrat sera mis à la disposition du public sur le site Web de ARAISA. Il est interdit au consultant de diffuser les produits et les renseignements ainsi élaborés.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉPARATION DE LA PROPOSITION

Bien que le consultant (ou l'équipe de consultants) retenu soit tenu d'avoir des compétences en anglais et en français, toutes les propositions doivent être soumises en anglais. Les propositions doivent comporter un maximum de cinq (5) pages, sans compter les annexes, et contenir les éléments suivants :

- 1) Description des qualifications du consultant (ou de l'équipe de consultants) en matière de formation, d'expertise dans le domaine visé, d'expérience dans l'élaboration et la prestation de cours de formation en ligne, de connaissance ou d'expérience du secteur, et de capacité à élaborer des contenus en anglais et en français;
- 2) Une brève description du contenu de votre séance d'apprentissage (par exemple, les sous-thèmes du module), et des méthodes d'apprentissage privilégiées;

- 3) Le plan de travail et le calendrier proposés pour achever tous les produits livrables conformément à l'échéancier;
- 4) Un budget détaillé, y compris le taux journalier, et le niveau d'effort estimé (nombre de jours) pour chaque livrable, les coûts administratifs et les honoraires des sous-traitants (le cas échéant). Veuillez fournir séparément un devis estimatif pour les autres dépenses liées au projet, telles que la traduction ou l'interprétation simultanée. Aucun déplacement n'est prévu pour effectuer ce travail. Ne pas inclure la TVH dans les devis (le consultant retenu pourra toutefois inclure ce montant séparément sur les factures soumises).
- 5) Hypothèses intégrées dans le budget et/ou le plan de travail, et autres facteurs/responsabilités requis par ARAISA et non identifiés dans le présent appel d'offres.
- 6) Annexes :
 - o Curriculum Vitae du consultant (ou de chaque membre de l'équipe, le cas échéant)
 - o Références professionnelles attestant que vous avez effectué un travail similaire, y compris les coordonnées téléphoniques et électroniques
 - o Exemples de travaux passés pertinents au regard d'une plate-forme et d'un projet similaires

CRITÈRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection du consultant (ou de l'équipe de consultants) se fera sur la base des critères suivants :

- 1) Exécution de toutes les sections requises
- 2) Qualité et faisabilité du plan de travail et du calendrier proposés
- 3) Contenu proposé, structure des cours et méthodologies
- 4) Connaissances et expériences liées à la formation, au thème de la matière enseignée, à l'apprentissage en ligne et aux programmes d'établissement et d'intégration
- 5) Budget
- 6) Compétences bilingues
- 7) Qualité des références et des travaux connexes antérieurs

ARAISA peut contacter les soumissionnaires pour obtenir des renseignements supplémentaires ou des précisions sur la proposition. Tous les soumissionnaires seront informés par courrier électronique lorsqu'une sélection finale aura été effectuée.

ARAISA se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition, sans se limiter à la proposition la moins coûteuse, de prolonger le délai de soumission des propositions et de rouvrir le processus de demande de propositions si les propositions reçues sont insuffisantes en nombre ou en qualité. Toutes les décisions de ARAISA sont définitives et exécutoires.

SOUMISSION DE PROPOSITION

Les propositions doivent être soumises par courrier électronique au plus tard **le lundi 12 octobre 2020, à 17 h, HAA**, à Carolyn Whiteway, directrice générale de ARAISA : cwhiteway@araisa.ca, en indiquant « **Proposition – Évaluation et mesure du rendement** » dans l'objet.

Pour nous aider à faire le suivi de notre démarche de recherche de fournisseurs, **veuillez indiquer dans notre courriel/proposition l'endroit** (par exemple l'adresse du site Web de l'organisation) **où vous avez vu cet avis d'appel d'offres/de passation de marchés**.

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter info@araisa.ca.